



Association "Collectif Pour une Réanimation à Manosque"

Siège: chez Mme FIORUCCI Marie, Ch. de Bucelle Lot Les Vignes 04860 Pierrevert

Courriel: rea.manosque@free.fr

Site Internet: <http://rea.manosque.free.fr>

Tél: 06.76.77.61.00 / 06.30.03.52.64

Compte-rendu Rencontre ARS (Agence Régionale de Santé) 8 avril 2010 à Marseille

Collectif Réanimation: Eliane, Louis, J.François

ARS: Mme Riffard-Voilque Martine (Directrice Direction Patient, Offre de Soins et Autonomie)

Mme Hubert Anne (Déléguée Territorial des Alpes de Haute-Provence)

Mme Dumont et Mr Husson (Conseillers)

Notre Collectif, qui avait suspendu depuis plusieurs mois toute relation avec l'ARH de Christian Dutreil (ancien directeur), a rencontré la nouvelle ARS mise en place au 1^{er} avril.

Même s'il est évident que l'écoute, le respect de l'interlocuteur et la volonté de dialoguer prévalent à nouveau dans ce genre de rencontre, **pour cette représentation de l'Etat la priorité n'est toujours pas d'entendre les Populations et ceux qui les représentent** (Elus, Collectifs, Collectivités Territoriales, Professionnels du secteur, etc...).

Nous sommes clairement déçus qu'hier l'ARS, malgré les demandes:

- du 1^{er} Ministre (lors de sa visite à Manosque du 27 octobre 2008),
- des 27.000 Citoyens signataires de la Pétition,
- des TOUS les Elus Nationaux, Régionaux et Locaux du 04 et du Haut-Var,
- des 62 Conseils Municipaux du Bassin de Vie manosquin,
- de la direction de l'Hôpital de Manosque et sa Communauté Médicale,
- des Personnels de l'Hôpital,
- des Syndicats (CGT, FSU, Unitaires),
- de TOUS les Partis Politiques,
- des Associations,
- des institutionnels (Directeur d'ITER, Présidents CCI, UDE, UPR, etc...),

n'ait pas encore autorisé l'ouverture d'un Service de Réanimation Polyvalente de 8 lits dans le futur hôpital de Manosque.

Nous déplorons cette **posture dogmatique** qui ne s'appuie que sur **3 éléments éminemment technocratiques, voire inventés** (le dernier élément) qui sont:

- **le SROS** (Schéma Régional d'Organisation de la Santé) dont l'actuel porte le n°3 et date de 2006 ne peut être **revisité que tous les 5 ans (mi-2011)**. Ceci revient à dire que quoi qui se passe en Paca, rien ne peut bouger avant cette date fatidique et donc pas de possibilité de Réa à Manosque d'ici là. Par contre, le démantèlement (fermeture d'hôpitaux, suppressions d'emplois....) programmé du Service Public de Santé, est autorisé.

- la politique arrêtée par on ne sait qui, on ne sait où ni de quelle manière dit (et le fameux SROS le reprend): une seule Réanimation par département notamment dans le 04, alors que le 05 en a 2, le 13 n'en parlons pas, etc...
- il existerait des hôpitaux "de 1^{er} niveau" et de "Recours et de Référence", **2 termes sortis du chapeau et inconnus de la Communauté Médicale**, qui situeraient Manosque dans la 1^{ère} catégorie et lui interdirait d'avoir une Réanimation

Ceux-ci ne pouvant pas être considérés, pour notre part, comme des arguments sérieux sur lesquels on peut bâtir une politique de Santé Publique crédible et efficace tant au niveau régional que national, nous les avons très vivement réfutés.

Nous déplorons également le fait que l'ARS (comme l'ARH auparavant) tente toujours d'asséner sa vérité en affirmant des éléments (chiffres, données, projections, analyses, etc...) qu'elle est dans l'incapacité de nous communiquer. Cela pose un réel problème de compréhension et de crédibilité, alors que le Collectif Réa et la Communauté Médicale Hospitalière eux produisent les origines et les analyses des éléments, chiffres, statistiques, analyses qu'ils avancent et qui justifient la création d'un Service de Réanimation à Manosque. Nous avons exigé que l'ARS nous transmette dans les meilleurs délais tous les éléments auxquels elle se réfère. Cette dernière a accepté notre demande.

Toutefois quelques points positifs ont émergé et nous avons malgré tout réussi à provoquer une attention positive de l'ARS et ainsi "faire bouger un tout petit peu les lignes".

Sur les chiffres de l'hôpital de Manosque l'ARS qui, après avoir tenté de les contester (les 117.000 Citoyens composant le Bassin de Vie, plus de 200 Patients/an relevant d'une Réanimation Polyvalente sur les 21.000 qui transitent par les Urgences, etc...) a enfin reconnu qu'ils étaient sensiblement les mêmes.

Là où ça devient très intéressant, en restant malgré tout divergent, c'est qu'avec le "tricotage" minimaliste, façon ARS de ces chiffres cela débouche de sa part sur "il faudrait à ce jour 2 lits de Réanimation sur Manosque" pendant que l'hôpital et le Collectif eux débouchent sur à minima 8 lits. Il faudra que l'on retravaille sur ses chiffres et surtout l'interprétation et l'extrapolation qu'en fait l'ARS sans aucun fondement, si ce n'est l'affichage de vœux pieux.

Mais et c'est l'essentiel, il y a deux "bouger" de la part de l'ARS pour Manosque:

- 1- l'Agence Régionale reconnaît enfin qu'il faudra des lits de Réa à Manosque
- 2- la réflexion sur un Service de Réanimation à Manosque est ouverte.

même si immédiatement elle tente de les contrebalancer par le rabâchage technocratique habituel: *"..cela se fera dans le cadre de l'évolution du SROS, de la construction des Plan Territoriaux ..."*

Un autre "bouger" pas négligeable lui non plus mais cette fois-ci pour l'hôpital de Digne. L'ARS a, nous semble t'il, enfin entendu que si la Réa de Digne avait des difficultés cela ne provenait ni du fait

que Manosque refusait d'y envoyer ses Patients, ni du fait que le Bassin de vie Dignois était insuffisant, mais qu'elle était mise de façon délibérée en déficit par manque de lits de Surveillance Continue. En effet aujourd'hui la Réa de Digne fonctionne à plus de 130% au regard de ses 8 lits (6 de Réa + 2 de Surveillance Continue), mais seulement à 80% par rapport aux pathologies relevant effectivement des 6 lits de Réa. Pour lui permettre de fonctionner normalement et donc faire face à ses missions de Réanimation il faut rajouter 4 lits de Surveillance Continue. L'ARS qui avait l'air de découvrir cela, s'est engagée à examiner sa situation et à y apporter les correctifs nécessaires dans le cadre d'un maintien de ce Service.

Le Collectif trouve déplorable que "feu" l'ARH par dogmatisme, par psycho-rigidité, etc.. n'ait pas réellement entendu et travaillé la demande Citoyenne du 04 plus tôt tout en tentant d'opposer Manosque à Digne.

De tels agissements et comportements sont inadmissibles car ils sont préjudiciables au PEUPLE et ils ternissent de façon durable l'image de l'Etat et de ses représentations régionales, sensés l'écouter et apporter les réponses à ses besoins.

Pour ce qui est du Collectif Réa, même si nous avons accepté de rencontrer à nouveau l'ARS dans les prochaines semaines, il est évident que notre détermination n'est nullement entamée.

Nous irons ARRACHER CETTE AUTORISATION d'ouverture d'une Réanimation avec les Elus et les Populations dans les meilleurs délais.

POUR CELA NOUS NE NOUS INTERDIRONS RIEN. Cette demande est légitime et elle représente pour les Populations du 04 et du Haut-Var enfin une reconnaissance de Citoyens comme les autres et une avancée sociétale très importante.

Fin de la rencontre à 12h15